

6.2. La Belgique a attiré un nombre record d'investissements étrangers en 2017

Les investisseurs se montrent prudemment optimistes sur le climat économique, mais la ligne d'arrivée est encore loin d'être en vue.

Bruxelles, le 11 juin 2018 —2017 a été une année record pour le nombre d'investissements étrangers en Belgique. En 2017, notre pays a attiré pas moins de 215 projets d'investissement, ce qui représente un total de 5.838 emplois. Telle est la conclusion du Baromètre de l'Attractivité belge (/be/en/issues/business-environment/ey-barometre-de-l-attractivite-belge-2018) (*), une étude annuelle d'EY qui mesure l'attractivité de la Belgique comme lieu d'investissement. Le nombre record de projets se traduit aussi dans la perception de la Belgique en tant que pays attractif pour s'y installer professionnellement, car les investisseurs semblent un peu plus optimistes que l'année passée. Il n'y a pourtant aucune raison de verser dans l'euphorie.

Les entreprises étrangères n'ont encore jamais autant investi dans notre pays que l'année dernière. La Belgique a attiré pas moins de 215 projets, soit une hausse de 7,5 % par rapport à 2016. En enregistrant cette augmentation, la Belgique confirme la tendance européenne, car les chiffres globaux d'investissement en Europe ont également le vent en poupe. Avec un total de 6.653 projets, en hausse de 10 %, le nombre d'investissements étrangers directs atteint également un point culminant en Europe. La Belgique se maintient à la huitième place au classement européen des investissements. Il convient de signaler qu'outre les États-Unis, ce sont essentiellement nos voisins qui investissent dans notre pays.

L'augmentation du nombre de projets d'investissement se reflète également dans l'attitude des dirigeants d'entreprises étrangères. Les résultats d'une enquête auprès de chefs d'entreprise démontrent que 30 % sont un peu plus positifs face à l'attractivité belge, contre 26 % l'année dernière. Il s'agit d'une légère hausse, mais il est prématuré de conclure que la confiance dans la Belgique en tant que pays d'investissement est de retour. La majorité des personnes interrogées prévoient en effet un statu quo de l'attractivité belge et 8 % d'entre elles pensent que notre pays va enregistrer un recul.

Cinq secteurs ont le vent en poupe - production et logistique reprennent des couleurs

Il ressort du Baromètre de l'Attractivité belge que cinq secteurs enregistrent une augmentation des investissements : le transport et la logistique, le secteur de la chimie, le secteur des services, le secteur pharmaceutique et le secteur numérique. Ensemble, ces secteurs représentent 132 projets, soit plus de la moitié des investissements étrangers. Le secteur des services, en particulier, connaît une avancée majeure avec un doublement du nombre d'investissements. De plus, 35 % des dirigeants d'entreprise interrogés pensent que l'économie numérique aura un impact sur la croissance belge durant les prochaines années.

« Nous remarquons que la confiance dans la croissance de l'économie numérique n'a jamais été aussi élevée. Il est dès lors important que la Belgique continue à investir dans les industries de haute technologie et innovantes. Pour être en mesure de rivaliser avec le reste de l'Europe, il est également important de donner une place prépondérante à la numérisation dans l'enseignement », souligne Marie-Laure Moreau, responsable Wallonie et associée chez EY.

La Flandre en leader, l'attractivité de Bruxelles inquiète

L'enquête auprès des investisseurs étrangers révèle aussi quelques différences régionales notables en termes de perception. 51 % des chefs d'entreprise interrogés perçoivent la Flandre comme la région d'investissement la plus attrayante, suivie par Bruxelles (29 %) et la Wallonie (10 %). Ces chiffres permettent également de conclure que la Flandre est la région la plus populaire pour les entreprises déjà actives en Belgique. Les entreprises qui souhaitent s'établir pour la première fois en Belgique optent pour Bruxelles, même si notre capitale a beaucoup perdu en popularité. En 2016, 74 % des entreprises étaient encore adeptes de Bruxelles, alors que ce pourcentage est désormais passé à 44 % à peine.

(*) <https://www.ey.com/be/en/issues/business-environment/ey-barometre-de-l-attractivite-belge-2018>

Selon les dirigeants d'entreprise, la force de la Flandre réside dans son climat social stable ainsi que dans les subsides et les aides publiques disponibles. L'accès à l'infrastructure de transport est un des atouts de la Flandre et de Bruxelles, mais les problèmes de mobilité pèsent lourdement. En Wallonie, les nombreux terrains disponibles sont un avantage. La connaissance insuffisante des langues en Wallonie semble toutefois être un problème majeur pour 68 % des personnes interrogées.

Le problème de Bruxelles est également mis en avant dans l'étude de l'attractivité européenne. En sa qualité de capitale de l'Europe, Bruxelles ne parvient pas à convaincre les investisseurs : à peine 7 % estiment intéressant d'y investir. Ce résultat place Bruxelles à l'avant-dernière place dans le classement des capitales européennes attrayantes.

Occasions manquées dues à la pression fiscale et à l'immobilité

Bien que 2017 ait été une année record en matière d'investissements étrangers directs et que les chefs d'entreprise adoptent une attitude légèrement plus positive par rapport à l'année dernière, nous devons également conclure, sur la base de l'enquête, que la Belgique connaît encore quelques problèmes. Pour 34 % des chefs d'entreprise, la réduction des impôts est une priorité pour la Belgique si notre pays veut rester concurrentiel au niveau mondial. La Belgique doit aussi soutenir les industries de haute technologie et l'innovation tout en misant sur une réduction du coût du travail.

Selon Patrick Rottiers, Country Managing Partner chez EY, « un large éventail de mesures politiques potentielles pourraient permettre de renforcer à l'avenir l'attractivité de notre pays aux yeux des investisseurs étrangers. La réduction progressive de l'impôt sur les sociétés à 25% est une décision importante du gouvernement fédéral. Pour stimuler l'économie et renforcer la compétitivité des entreprises, cette mesure doit être pleinement mise en œuvre. Les décideurs politiques doivent utiliser les bons leviers afin de garantir l'attractivité belge et européenne pour les investisseurs étrangers à long terme. »

La Belgique doit non seulement réduire la pression fiscale, mais aussi résoudre de toute urgence ses problèmes de mobilité. Globalement, 43 % des entreprises déclarent que les embouteillages et les infrastructures routières ont un impact négatif sur leurs décisions d'investissement.

Leo Sleuwaegen, professeur en International Business Strategy à la KU Leuven, reconnaît le travail du gouvernement fédéral, même s'il reste du pain sur la planche : « La baisse des projets d'investissement et la faible création d'emplois dans la région bruxelloise sont préoccupantes, notamment dans le contexte de la tendance à la hausse des projets d'investissement mondiaux dans les secteurs de l'économie de la connaissance et des services informatiques. L'optimisme en légère hausse des dirigeants d'entreprise en ce qui concerne le climat général d'investissement en Belgique suggère que les réformes du gouvernement sont appréciées, mais que des efforts supplémentaires sont nécessaires. Les impôts, le coût du travail et le fonctionnement du marché du travail en général restent les principaux points d'attention. »

Recommandations

Fiscalité, finances et législation

Appliquer dès que possible la réduction de l'impôt des sociétés à 25 % et prendre l'ensemble des mesures nécessaires pour atteindre la moyenne européenne.

Mettre en œuvre des incitants fiscaux pour encourager les investissements à forte intensité de main-d'œuvre.

Travail

Réduire la charge fiscale ainsi que les coûts de la sécurité sociale pour les employés, évaluer l'écart avec les principaux partenaires commerciaux de la Belgique et agir en conséquence.

Poursuivre l'application du tax shift.

Réduire la part des services publics.

Maîtriser les coûts de la sécurité sociale.

Innovation, recherche et enseignement

Simplifier les règles et les procédures administratives.

Encourager fiscalement l'innovation et la recherche.

Intensifier les efforts sur l'innovation et l'enseignement.

Mettre non seulement l'accent sur la convergence de l'offre et de la demande sur le marché du travail mais également sur la main-d'œuvre techniquement qualifiée, etc.

Marché intérieur et infrastructure

Mener des actions de promotion coordonnées, complémentaires mais différenciées à l'étranger en faveur des trois régions d'investissement belges (Flandre, Bruxelles et Wallonie).

Établir et respecter un calendrier réaliste afin de s'atteler de manière structurelle aux problèmes d'infrastructure tels que la mobilité, le secteur des soins de santé, l'infrastructure sociale, etc.

Accélérer et renforcer la politique d'octroi des licences.

« La réduction progressive de l'impôt sur les sociétés à 25% est une décision importante du gouvernement fédéral. Pour stimuler l'économie et renforcer la compétitivité des entreprises, cette mesure doit être pleinement mise en œuvre. »

Patrick Rottiers, Country Managing Partner EY Belgique

Source: Ernst & Young
Marie-Laure Moreau
Associée, EY Regional Managing Partner Wallonie
Tél: +32 (0)4 273 76 43